



présente

“La chevelure”

poème de Charles BAUDELAIRE

dans

“Les fleurs du mal”

(1857)

5 *Ô toison, moutonnant jusque sur l'encolure !
Ô boucles ! Ô parfum chargé de nonchaloir !
Extase ! Pour peupler ce soir l'alcôve obscure
Des souvenirs dormant dans cette chevelure,
Je la veux agiter dans l'air comme un mouchoir !*

10 *La langoureuse Asie et la brûlante Afrique,
Tout un monde lointain, absent, presque défunt,
Vit dans tes profondeurs, forêt aromatique !
Comme d'autres esprits voguent sur la musique,
Le mien, ô mon amour ! nage sur ton parfum.*

15 *J'irai là-bas où l'arbre et l'homme, pleins de sève,
Se pâment longuement sous l'ardeur des climats ;
Fortes tresses, soyez la houle qui m'enlève !
Tu contiens, mer d'ébène, un éblouissant rêve
De voiles, de rameurs, de flammes et de mâts :*

20 *Un port retentissant où mon âme peut boire
À grands flots le parfum, le son et la couleur ;
Où les vaisseaux, glissant dans l'or et dans la moire,
Ouvrent leurs vastes bras pour embrasser la gloire
D'un ciel pur où frémit l'éternelle chaleur.*

25 *Je plongerai ma tête amoureuse d'ivresse
Dans ce noir océan où l'autre est enfermé ;
Et mon esprit subtil que le roulis caresse
Saura vous retrouver, ô féconde paresse !
Infinis bercements du loisir embaumé !*

30 *Cheveux bleus, pavillon de ténèbres tendues,
Vous me rendez l'azur du ciel immense et rond ;
Sur les bords duvetés de vos mèches tordues
Je m'enivre ardemment des senteurs confondues
De l'huile de coco, du musc et du goudron.*

35 *Longtemps ! Toujours ! ma main dans ta crinière lourde
Sèmera le rubis, la perle et le saphir,
Afin qu'à mon désir tu ne sois jamais sourde !
N'es-tu pas l'oasis où je rêve, et la gourde
Où je hume à longs traits le vin du souvenir?*

Analyse

Baudelaire était un olfactif très sensible aux odeurs, aux parfums. Il leur trouvait un pouvoir particulier, les considérait comme un des stimulants les plus riches et les plus évocateurs, car ils sont à la fois les corps et la négation des corps. Il confia que, dès l'enfance, il avait ressenti une vive émotion à humer l'odeur d'une voluptueuse chevelure de femme, et il prêta d'ailleurs cette sensation à un des enfants de son poème en prose *"Les vocations"* : *«J'ai fourré ma tête dans ses cheveux qui pendaient dans son dos, épais comme une crinière, et ils sentaient aussi bon, je vous assure, que les fleurs du jardin à cette heure-ci.»* Puis, adulte, il fut particulièrement sensible à ce qui émanait de la chevelure de sa maîtresse, la mulâtresse Jeanne Duval qu'il appelait *«la Vénus noire»*, chevelure au parfum *«sauvage et fauve»*, qui rappelait l'huile de coco, le musc et le goudron, et auquel il consacra plusieurs poèmes de son recueil, *"Les fleurs du mal"* : *"Parfum exotique"*, *"Le parfum"* (dans *"Un fantôme"*) et surtout celui-ci.

Si la célébration de la chevelure féminine était un thème traditionnel, il reste que la comparaison qu'on peut faire entre les vers de Baudelaire et ceux de ses prédécesseurs permet de mieux apprécier son originalité : ce qui était, chez eux, expression d'un plaisir purement sensuel devint chez lui invitation à rêver, rappel de souvenirs.

Alors que le poème *"Parfum exotique"*, qui est resserré dans le cadre strict et étroit du sonnet, se réduit à une rapide esquisse, *"La chevelure"*, poème au caractère invocatif et incantatoire, présente un ample et complet développement du thème et des images, sa liberté d'invention en faisant l'un des plus modernes des *"Fleurs du mal"*.

Cet hymne à la chevelure comprend sept quintils d'alexandrins, où la première strophe montre la force de suggestion de la chevelure, les deuxième, troisième et quatrième strophes déploient des images exotiques, les cinquième et sixième strophes sont envahies par l'ivresse, la dernière strophe exprime une soumission reconnaissante à la chevelure.

Première strophe :

Le poète manifeste d'emblée une exaltation que marquent les coups de gong que sont les «ô» vocatifs créateurs d'une incantation, du rythme exclamatif des premiers vers, qui imiteraient le mouvement d'un sonnet de la poétesse du XVI^e siècle Louise Labé : «Ô beaux yeux bruns, ô regards détournés / Ô chauds soupirs», ce qui ne doit pas étonner quand on sait l'admiration de Baudelaire portait à l'ancienne poésie.

Le premier vers traduit par sa coupe expressive (3 / 9) l'ample mouvement d'une chevelure soudain dénouée, et qui se déploie. Il rend d'abord l'impression physique, l'émotion sensuelle que faisait ressentir au poète le caractère animal de la chevelure de Jeanne Duval, cette Haïtienne de Jacmel que Théodore de Banville décrit ainsi dans ses "*Souvenirs*" : «C'était une fille de couleur, d'une très haute taille, qui portait bien sa brune tête ingénue et superbe, couronnée d'une chevelure violemment crépelée, et dont la démarche de reine, pleine d'une grâce farouche, avait quelque chose à la fois de divin et de bestial.» Cette bestialité est d'ailleurs bien suggérée par les mots «*toison*» (qui évoque le pelage laineux des ovidés, ce qui est confirmé par «*moutonnant*») et «*encolure*» (qui évoque une cavale).

Le deuxième vers, qui est, lui aussi, coupé de façon très irrégulière, apporte deux précisions dans la sensation. À la vision générale, rapide, de la «*toison*» dans son ensemble succède la perception des boucles qui la forment. Surtout, à peine a-t-il évoqué la chevelure elle-même, le poète, volontairement, ne la considère plus que comme une médiatrice, pour ne s'intéresser qu'à son «*parfum*». Du fait du redoublement des «*ch*» dans «*chargé de nonchaloir*» (mot du XII^e siècle, synonyme de «nonchalance», qui, après le XVI^e siècle, était tombé en désuétude pour réapparaître chez les poètes du XIX^e siècle, Gautier en particulier, Baudelaire l'ayant adopté à sa suite), on peut le supposer lourd de sensualité, et lui est attribuée une grande force de suggestion, qui sera confirmée au vers 10. Mais n'est-ce pas par une sorte de correspondance que cette incitation au «*nonchaloir*» est prêtée au parfum, le poète le liant donc à l'indolence, à la tendance à la paresse qu'il constatait chez sa maîtresse?

Par le pouvoir de ce parfum, le poète réussit à s'évader de lui-même ; d'où, au vers 3, une dernière exclamation d'un seul mot : «*Extase !*», mot au départ de valeur toute religieuse mais qui, ici, par transposition, s'applique à un enthousiasme tout à fait terrestre. L'emploi de ce mot isolé participe de cette discontinuité qui allait devenir de plus en plus un caractère de la poésie moderne, dans laquelle des éléments sont simplement juxtaposés et non organisés en phrases cohérentes.

Comme la sensualité du poète se nourrissait plus des suggestions de la chevelure que des plaisirs plus charnels que pouvait lui donner le corps de sa maîtresse, il a besoin de «*peupler*» «*l'alcôve obscure*» [le lieu propre aux relations sexuelles devant, selon la coutume, rester privé de lumière !] avec, ce qui est révélé au-delà d'un enjambement qui crée une attente, «*les souvenirs*» qui, en réalité, ne dorment pas dans la chevelure de Jeanne Duval, mais sont réveillés dans son esprit à lui qui, du fait qu'elle est noire, revit alors des moments de son voyage forcé à l'île Maurice. La chevelure va lui permettre de dire adieu, pour un moment, à la réalité parisienne ; d'où l'image du «*mouchoir*» qu'on agite du pont du bateau au moment de quitter la terre ferme, qui est aussi le carré de tissu qui recèle le parfum, et qui, une fois déplié et agité, le diffuse. Du fait de l'antéposition du pronom complément, la phrase a une allure archaïque. Dans ce vers, où la césure est peu accentuée, le sifflement même du mouchoir dans l'air est rendu par des sonorités expressives («*Je la veux z agiter*»).

Deuxième strophe :

Par-delà le noir des cheveux, le noir de la nuit et le noir de l'alcôve, le parfum suscite des souvenirs d'un monde lointain, chaud et lumineux, l'évocation de lieux exotiques se développant selon la logique propre au rêve, par suggestion de sens en demi-teinte d'abord, par métaphores plus précises ensuite.

Au vers 6 se mêlent assez conventionnellement dans l'antithèse «*la langoureuse Asie et la brûlante Afrique*», les deux continents étant définis par deux sortes différentes de sensualités entre lesquelles il pourrait osciller, et des sonorités contrastées.

Les trois adjectifs du vers 7, trois étapes dans le risque d'effacement des souvenirs, le ralentissent du fait des coupes nombreuses qu'ils nécessitent, avant l'attente que suscite l'enjambement entre le vers 7 et le vers 8, qui souligne le contraste entre «*défun*» et «*Vit*».

Ces souvenirs vécus ou livresques, le poète pourrait être sur le point de les perdre si la chevelure, qui est personnifiée, n'était là pour leur redonner de la vigueur.

Si cette chevelure fascine Baudelaire par son épaisseur («*profondeurs*», «*forêt*» qui succèdent à «*toison*»), il affirme, encore une fois, par «*aromatique*», la prééminence qu'il accorde au parfum.

Au vers 9, il exprime le regret qu'il semble éprouver à être moins sensible à la musique (pourtant, il était un ardent défenseur de Wagner), ce qu'il allait répéter dans son poème en prose «*Un hémisphère dans une chevelure*» : «*Mon âme voyage sur le parfum comme l'âme des autres hommes sur la musique*».

Au vers 10, on constate la progression de «*voguent*» à «*nage*» (mot sans doute employé au sens de «*navigue*») qui semble indiquer que le parfum offre une suggestion plus forte, plus enveloppante, plus matérielle, que celle de la musique. Et le plaisir que lui procure le parfum de la chevelure de sa maîtresse lui arrache l'aveu de son amour pour elle, la confusion de la chevelure et de la femme se trouvant ainsi justifiée. Mais, au fond, ce n'est pas elle qu'il aime, mais sa chevelure (avec tout son corps, mais lui seulement) et, plus encore, les souvenirs et les rêves qu'elle suscite en lui : on peut donc considérer que, par un raffinement de sa sensualité égoïste, il est victime d'une véritable fixation fétichiste.

Troisième strophe :

En se projetant apparemment dans l'avenir, Baudelaire se souvient en fait de son voyage, dont il ne précise pas le lieu, son exotisme étant résumé par ce simple «*là-bas*» qui, chez lui, comme chez les symbolistes ou chez Huysmans, représentait finalement, à côté de l'«*ailleurs*», l'aspiration à un autre monde. Mais il évoque avec assez de précision un pays chaud où la nature est luxuriante, où l'être humain n'est qu'un élément secondaire par rapport aux arbres, mais participe du même élan vital, son sang (son sperme?) étant assimilé à la «*sève*». Pourtant cette vigueur, à peine exaltée, est écrasée dans «*Se pâment* [«*sont comme paralysés par une émotion ou une sensation agréable*»] *longuement*», mots dont les sonorités sont lourdes et compactes. Arbres et humains subissent «*l'ardeur des climats*», le pluriel se justifiant par la mention de l'Asie et de l'Afrique.

Après ce vers mou, qui se traîne, avec la discontinuité déjà signalée et commentée, survient, dans un vers coupé très irrégulièrement, cet appel isolé : «*Fortes tresses*», mots aux non moins fortes sonorités : le «*f*», les «*t*» martelés, les «*s*». La forte coupe crée une impulsion qui déploie dans le reste de ce vers musical l'ample expression d'un souhait, avec une fluidité suggérée par les trois «*l*» dont le retour régulier donne le mouvement harmonieux de la houle. Le fait que les «*tresses*» de la chevelure soient identifiées à la «*houle*» de la mer («*enlève*» suggérant l'emportement du désir charnel) fait aller à l'extrême limite de la comparaison.

L'élan donné au vers 13 permet l'introduction d'une image déjà annoncée, et qui va se développer : la chevelure est vue comme une mer qui invite au voyage. Si elle est «*d'ébène*», c'est peut-être parce que Baudelaire se souvient de ce qu'il avait lu dans le poème de Gautier, «*Albertus*» : «*admirer sa chevelure folle, / Mer d'ébène où ma main aimait à se noyer*». Mais cette image étonnante l'est encore plus ici quand «*ébène*» est suivi d'«*éblouissant*», le poète jouant sur cette allitération. Et «*éblouissant*» est peut-être le mot capital, puisque, le parfum étant évincé, c'est la lumière qui s'impose, et que s'ouvre la vision du port.

Ce qui fait que, avec l'effet d'amplitude obtenu en faisant déboucher un enjambement sur le vers 15, ce vers à syntaxe énumérative régulièrement rythmé, fortement coupé en segments égaux qui créent

le bercement à peine mouvant, le ralentissement harmonieux des eaux calmées, déploie tout un attirail maritime. Par «*flammes*», il faut comprendre «*oriflammes*», plus exactement les pavillons, pièces d'étoffe qu'on hisse sur un navire pour indiquer la nationalité, la compagnie de navigation, ou pour faire des signaux.

Comme la strophe se termine sur deux points, on a un véritable enjambement de strophe à strophe, à l'endroit même où se réalise à plein la vision exotique et édénique.

Quatrième strophe :

Cette vision est précisée : c'est celle d'un port, lieu privilégié dans la sensibilité artistique de Baudelaire, ainsi qu'en atteste le poème en prose intitulé justement '*Le port*'. La strophe est emportée dans un élan qui est animé par les poussées successives, jugées gauches par certains commentateurs, de ces «*où*» présents trois fois, qui sont comme des tremplins pour la conquête du bonheur et de la béatitude. C'est alors, quand Baudelaire parvient à les atteindre l'un et l'autre, l'un dans l'autre, que viennent se présenter, amples, équilibrés et calmes, les alexandrins les plus classiques, ceux dont les quatre mesures se succèdent dans la paix et dans le contentement.

Le port est «*retentissant*», et on pourrait penser qu'il s'agit des bruits dont il résonne ; mais le vers 17, qui reprend tout simplement le principe énoncé dans le sonnet "*Correspondances*" («*Les parfums, les couleurs et les sons se répondent*»), montre que c'est un endroit riche de toute une variété de sensations. C'est dans un port que s'établissent le mieux les relations entre la terre, la mer et le ciel.

Dans le vers 18, qui est coupé très irrégulièrement, la mention brève des «*vaisseaux*» est isolée de la description de l'ampleur de leur mouvement fluide, rendu par le redoublement des «*s*» («*vaisseaux*», «*glissant*», mot qu'on retrouve dans le poème "*L'albatros*"), qui se fait dans «*l'or et dans la moire*» [tissu aux reflets chatoyants] , Baudelaire peignant en véritable impressionniste les éclats du premier et les miroitements de la seconde dans l'eau sous la lumière.

Au vers suivant, il associe le mouvement aérien des mâts et des vergues qui, les bateaux étant humanisés, sont des «*bras*» ouverts «*pour embrasser*» [prendre dans ses bras], expression hardie appuyée par la répétition expressive et l'ampleur donnée au vers par le redoublement des diphtongues.

Au vers 20, qui donne une impression de parfait équilibre, l'effort se fait vers le ciel qui peut désigner, non seulement la voûte visible, mais le séjour des puissances surnaturelles. Des épithètes telles que «*pur*», «*éternelle*», nous invitent d'ailleurs à cette interprétation, et d'autant plus qu'au début de la strophe s'annonce l'ivresse spirituelle qui va se développer dans les strophes suivantes.

La quatrième strophe apparaît comme un sommet entre deux versants.

Les deux strophes suivantes forment, semble-t-il, un palier où la vision se prolonge, mais où reviennent, déjà plus vigoureuses, les sensations corporelles.

Cinquième strophe :

Le poète s'exclame pour reprendre le mouvement d'évocation d'un voyage possible qui, cependant, devient mental. Lui, qui aspire à atteindre l'«*ivresse*», entend la trouver en plongeant sa «*tête*» dans la chevelure qui, par un véritable paradoxe, est qualifiée de «*noir océan*» qui enferme «*l'autre*», le vrai. Et son «*esprit subtil*» sera encore capable de s'autosuggestionner au point de sentir «*le roulis*» (dont le balancement est rendu par le redoublement des «*k*» [«*que*», «*ca*»]), et, sous cette «*caresse*», de s'abandonner, car le parfum est «*chargé de nonchaloir*», à la « *paresse*» (les deux mots rimant habilement), une paresse célébrée par un nouvel «*ô*» d'invocation, et que, par un oxymoron, il prétend «*féconde*» car, dans son cas, elle serait source de poésie (il alla jusqu'à opposer, à l'activité fébrile et souvent stérile du monde moderne, une morale de l'oisiveté) ; il sera capable aussi de s'abandonner aux «*Infinis bercements du loisir embaumé*» (terme qui joue sur l'équivoque de «*parfumé*» et de «*figé dans l'ensevelissement*»). Tous les vers de cette strophe, où s'exprime un idéal de bonheur, sont parfaitement divisés en segments égaux.

Sixième strophe :

Au début, un nouvel élan est donné, dans un vers coupé très irrégulièrement, par une étonnante interpellation et un étonnant heurt de couleurs dans une évocation de la chevelure qui est de la plus poésie. En effet, pour qualifier cette chevelure qui est évidemment noire, même très noire, sont juxtaposés, sans terme médiat, «*Cheveux bleus*» et «*pavillon de ténèbres tendues*», car c'est bien dans le paroxysme de leur noirceur que les choses peuvent paraître bleues. Et, dans le même paroxysme, les ténèbres, pourtant immatérielles, impalpables, peuvent sembler tendues comme une toile de tente ou encore comme un drapeau, comme un étendard, cette métaphore ayant pu avoir été inspirée à Baudelaire par Gautier qui, dans son poème intitulé «*La fuite*», voyait dans une chevelure une tente sombre. Le rythme même du vers, le jeu des sonorités, traduisent cette transmutation : du groupe de trois syllabes on passe à celui de neuf ; de la douceur étouffée des sons du premier groupe (qui se répondent par une allitération [«*v*», «*b*»] et une assonance [«*eux*», «*eus*»]), on passe à la netteté de la sonorité de «*pavillon*», et surtout à la tension frémissante des dentales redoublées de «*ténèbres*» et «*tendues*», au frottement de «*br*».

Or, forte surprise, ces «*ténèbres*» sont censées, au vers 27, restituer «*l'azur du ciel*». Mais ce contraste est celui même qu'expriment toutes «*Les fleurs du mal*» : comme le mal produit des fleurs, les «*ténèbres*», lieu du spleen, produisent «*l'azur*», lieu de l'idéal. La transmutation est telle que, pour le poète, la chevelure devient à elle seule un firmament, un ciel, un paradis. C'est en plongeant dans le noir de la chevelure, dans le noir de la sensualité, du péché, du mal, qu'il entend atteindre une dimension supérieure, une plénitude qui est rendue par les mots «*immense et rond*».

Cependant, après ce sommet de la poésie et de la pensée, le poète revient, avec la renaissance du désir en lui, à la précision des sensations que donne la chevelure : le toucher («*duvetés*»), la vue («*mèches tordues*») et, surtout, l'odorat («*senteurs confondues*») qui reste, pour lui, le sens privilégié, celui qui permet d'accéder à l'ivresse grâce à des mélanges étranges, à un cocktail de parfums qui viennent d'un végétal tropical («*l'huile de coco*»), d'un animal nordique («*le musc*») et des navires («*le goudron*» dont leurs coques sont imprégnées). C'est, en quelque sorte, un autre exemple de correspondances possibles. Ces trois vers sont rythmés par le retour régulier des «*d*» qui créent un frémissement.

Septième strophe :

L'exaltation du poète le fait se projeter vers l'avenir en deux exclamations, «*longtemps !*» et «*toujours !*», jetées en avant, séparées de la suite de la phrase de façon quasi arbitraire. Le premier espoir apparaissant vite bien insuffisant, il est doublé aussitôt par une exigence de satisfaction perpétuelle. La retombée dans l'envoûtement charnel est bien marquée dans le second segment du vers 31, qui est coupé irrégulièrement. Aussi le poète doit-il se concilier pour toujours les bonnes grâces de cette femme, dont «*crinière lourde*» rappelle qu'elle est un animal à apprivoiser ; dont il apparaît surtout qu'elle est vénale, ses faveurs devant être payées de pierres précieuses qui seront aussi un ornement de la chevelure, véritable objet du «*désir*» du fait des rêves et des souvenirs qu'elle suscite en lui. D'où les dernières images, qui pourraient être un souvenir d'un passage de Maturin : «*She was the oasis of his desert, the fountain at which he drank [...] He sat under the shade of the gourd.*» [«*Elle était l'oasis de son désert, la fontaine à laquelle il but... Il s'assit à l'ombre du calebassier*», cette dernière traduction permettant de constater que le mot anglais inspira à Baudelaire le mot français «*gourde*», le bidon auquel se désaltère le voyageur.

Si l'«*oasis*» de la chevelure est la seule halte dans le désert de la triste réalité, la «*gourde*» offre ce qui, par une subtilité que met en relief l'enjambement, n'est pas bu comme un liquide grossier, mais est humé pour son parfum (Baudelaire affirmant encore sa propension), comme les vrais amateurs le font des plus fines liqueurs, c'est-à-dire le seul vin qui plaise au poète, qui puisse l'enivrer : celui «*du souvenir*». La fin du poème répond donc bien aux «*souvenirs dormant dans cette chevelure*» de la première strophe.

Conclusion :

Ainsi, *“La chevelure”* est un poème où la suggestion naît de l’aspect de la chevelure comme de son parfum qui est la sensation la plus forte. L’analyse du poème a permis de suivre, comme pas à pas, ce travail par lequel les éléments détachés du monde extérieur perçu par le poète ébranlèrent, grâce aux associations épanouies en rêveries, ses facultés réceptives et expressives. En la regardant, en la respirant, il se gorgea d’abord des sensations offertes par cette chevelure. Mais, en même temps, il réveilla, dans le monde obscur de la mémoire, les évocations qui y dormaient. Et c’est sur l’élan des souvenirs qu’il déploya son imagination foisonnante, en poussant plus loin le principe exposé dans le sonnet *“Correspondances”*, *«Les parfums, les couleurs et les sons se répondent»*, puisque le poème ne se contente pas d’être une orchestration de sensations, mais se meut dans un monde d’analogies où se découvrent des rapports intimes et secrets. Avec un art rarement surpassé, il combina ses visions, en tira l’essence en des raccourcis fulgurants, suivit une ligne mélodique au long de laquelle la sensation, à intervalles plus ou moins réguliers, imposa sa présence, redonna souffle à l’inspiration. Ainsi se réalisa une alchimie qui, avec une densité incomparable, créa un univers pur et surréel, Baudelaire réussissant à rendre l’enthousiasme et l’incantation, à créer une cadence, une musique qui baigne le poème tout entier. Le rythme conserve une telle intensité que la magie évocatoire dépasse le monde des apparences, montre l’essence des choses, exprime l’inexprimable.

Le thème de *“La chevelure”* fut repris par Baudelaire dans le poème en prose *“Un hémisphère dans une chevelure”* où l’on retrouve les mêmes idées, l’incantation que suscitent les vers étant quelque peu maintenue. On lit en particulier :

- *«Mon âme voyage sur le parfum comme l’âme des autres hommes sur la musique».*
- *«Dans l’océan de ta chevelure, j’entrevois un port fourmillant de chants mélancoliques».*
- *«Dans les caresses de ta chevelure, je retrouve les langueurs des longues heures passées sur un divan, dans la chambre d’un beau navire.»*
- *«Dans les rivages dentelés de ta chevelure, je m’enivre des odeurs combinées du goudron et de l’huile de coco.»*

André Durand

Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions !

[Contactez-moi](#)

Peut-être voudrez-vous accéder à l’ensemble du site :

www.comptoir litteraire.com